

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du conseil d'administration du Conseil de quartier de Maizerets, tenue le mardi 13 avril 2021 à 19 h 00, virtuellement via téléconférence.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

M. Étienne Blanchette	Trésorier
Mme Marie-Hélène Deshaies	Vice-présidente
Mme Ève Duhaime	Administratrice
Mme Joséphine Hénault	Présidente
M. Marcel Paré	Administrateur
M. Martial Van Neste	Secrétaire
Mme Andrée-Anne Verret	Administratrice

IL Y A QUORUM.

ABSENCES :

Aucune.

Assistaient également :

Mme Geneviève Hamelin	Conseillère municipale du district de Maizerets-Lairet
M. Jason Fournier	Ville de Québec
M. Daniel Leclerc	Arrondissement de la Cité-Limoilou
Mme Claude Morissette	Secrétaire d'assemblée

Outre les personnes mentionnées, 27 citoyens assistaient à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

- AG-21-01 Ouverture de l'assemblée
- AG-21-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- AG-21-03 Ouverture de la période électorale
- Présentation du déroulement des élections
 - Appel de candidatures
- AG-21-04 Clôture de l'appel à candidatures
- Présentation des candidates et candidats
 - Début du scrutin
 - Fermeture du scrutin, dépouillement et annonce des résultats
- AG-21-05 Présentation du *Plaidoyer pour un littoral est écologique, social et économique*
- AG-21-06 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres 2020
- AG-21-07 Rapport annuel et états financiers 2020
- Présentation du rapport annuel
 - Présentation des états financiers
 - Période de questions et de commentaires du public sur le rapport annuel et les états financiers
 - Ratification du rapport annuel et des états financiers
 - Nomination de signataires (deux) des états financiers
- AG-21-08 Période d'information de la conseillère municipale
- AG-21-09 Période de questions et commentaires
- AG-21-10 Levée de l'assemblée

AG.21.01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Hénault souhaite la bienvenue à l'ensemble des personnes présentes.

AG.21.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE M. Marcel Paré, DÛMENT APPUYÉE par Mme Marie-Hélène Deshaies, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel quel.

AG.21.03 OUVERTURE DE LA PÉRIODE ÉLECTORALE

M. Leclerc rappelle la mission et les mandats d'un conseil de quartier. Il fait ensuite le point sur les postes en élection, annonçant qu'il y a trois postes vacants ou soumis à élections pour les hommes alors que deux le sont pour les femmes. Trois postes co-optés sont également ouverts.

M. Leclerc procède ensuite à l'appel de candidatures. Il invite les différents candidats à se présenter.

AG.21.04 CLÔTURE DE L'APPEL À CANDIDATURES

Messieurs Samuel Clavet-Labreque, Marcel Paré et Martial Van Neste posent leur candidature pour un poste homme et sont élus par acclamation. Messieurs Van Neste et Clavet-Labreque sont élus pour un poste d'une durée de 2 ans, et M. Paré est élu pour un poste de 1 an.

Mesdames Marie-Hélène Deshaies, Joséphine Hénault, Marie-Joëlle Hotte, Odette Lefrançois, Liane-Clarisse Mouchon et Annie-Claude Taillon posent leur candidature pour les postes femmes. Un vote a lieu pour déterminer les administratrices élues.

Mesdames Hénault et Deshaies sont élues pour un poste d'une durée de 2 ans.

Les autres candidates sont invitées à présenter aux administrateurs leur candidature pour un poste co-opté. Les membres co-optés seront sélectionnés par les membres élus du CQ.

AG.21.05 PRÉSENTATION DU *PLAIDOYER POUR UN LITTORAL EST ÉCOLOGIQUE, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE*

Mme Marie-Hélène Deshaies et M. Simon Parent présentent le document du Plaidoyer pour un Littoral Est écologique, social et économique, publié à l'automne 2020. Il est rappelé que la Table citoyenne Littoral Est s'est formée suite à la publication du Plaidoyer et est aujourd'hui autonome, avec une participation du Conseil de Quartier.

Mesdames Ève Duhaime et Andrée-Anne Verret présentent plusieurs projets communautaires développés par le CQM en collaboration avec plusieurs partenaires locaux. Certains des projets actuellement en développements incluent un frigo-partage au Centre Monseigneur-Marcoux, et

Croque mon potager Maizerets. Mme Verret présente également les trois projets développés avec le plan directeur.

M. Étienne Blanchette présente brièvement le projet de mobilisation sur la sécurité routière, dont le CQM a obtenu le financement de la Ville en mars dernier. Plusieurs citoyens indiquent d'ailleurs être préoccupés par la sécurité routière, notamment dans le secteur de l'école Jeunes du Monde. Mme Hamelin mentionne que la limite de vitesse de la majorité des rues résidentielles du quartier sera diminuée à 30 km/h à partir du mois de juillet.

AG.21.06 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES 2020

SUR PROPOSITION DE Mme Joséphine Hénault, DÛMENT APPUYÉE par Mme Marie-Hélène Deshaies, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres 2020.

AG.21.07 RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS 2020

Présentation du rapport annuel

M. Van Neste rappelle que le rapport couvre les activités du conseil de quartier pour l'année 2020. Il présente les grands points couverts par le rapport et invite les différents membres du conseil à décrire brièvement les activités réalisées.

Aucune question n'a été soulevée suite à la revue du rapport annuel.

Présentation des états financiers

M. Van Neste présente les états financiers pour l'année 2020.

Aucune question n'a été soulevée suite à la revue des états financiers.

Ratification du rapport annuel et des états financiers

Résolution AG-21-01

SUR PROPOSITION DE Mme Eve Duhaime, DÛMENT APPUYÉE par Mme André-Anne Verret, IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport annuel et les états financiers 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution AG-21-02

SUR PROPOSITION DE Mme Andrée-Anne Verret, DÛMENT APPUYÉE par M. Martial Van Neste, IL EST RÉSOLU de nommer Mme Joséphine Hénault et M. Étienne Blanchette à titre de signataires du rapport annuel et des états financiers 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AG.21.08 PÉRIODE D'INFORMATION DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Mme Hamelin remercie les membres du conseil de quartier pour leur participation et implication.

L'aménagement de la vélorue sur l'avenue de la Ronde sera refait cet été. La signalisation sera améliorée, avec ajout de block de type « Jersey » pour bloquer le passage, et la surveillance sera accrue pour augmenter son utilisation.

La Ville est actuellement en négociation avec Hydro-Québec pour acquérir l'îlot forestier Lairer dans le but d'en faire un milieu boisé accessible aux citoyens.

Mme Hamelin indique que le projet de Zone innovation Littoral Est est effectivement un projet de développement industriel, mais en respect des principes de développement durable. Il permettra également la décontamination de nombreux terrains dans le quartier. Il est prévu que les consultations avec les citoyens auront lieu lorsque le projet sera reconnu comme zone innovation. L'objectif est de travailler en concertation avec la population, pour répondre autant que possible aux attentes des citoyens.

AG.21.09 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Mme Katherine-Sarah Larouche interpelle Mme Hamelin au sujet des problèmes de sécurité routière dans le secteur de l'école Jeunes du Monde. Le conseil de l'école a tenté de communiquer avec la Ville, sans retour. Mme Hamelin l'invite à communiquer directement avec elle pour organiser une rencontre.

M. Alexandre Lambert interroge Mme Hamelin au sujet du réaménagement du réseau de transport en lien avec le réseau structurant. Mme Hamelin indique qu'il y a déjà eu des consultations sur le sujet, par contre comme le projet a été modifié, il y aura sûrement d'autres consultations à venir. Aucune date n'est déterminée pour l'instant.

AG.21.10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Hénault remercie tout le monde de leur présence.

Sur proposition de M. Marcel Paré, IL EST RÉSOLU DE LEVER L'ASSEMBLÉE.

21h35

Joséphine Hénault